

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-1802

présenté par

M. Lucas-Lundy, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Immigration et asile	0	5 000 000	
Intégration et accès à la nationalité française	0	0	
Accueil des personnes étrangères dans les services préfectoraux (<i>ligne nouvelle</i>)	5 000 000	0	
TOTAUX	5 000 000	5 000 000	
SOLDE	0		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement proposent que soit créée une ligne dédiée à un meilleur accueil des personnes exilées dans les services de préfecture auprès desquelles elles doivent effectuer leurs démarches administratives.

L'accueil dans les préfectures est souvent difficile pour les personnes exilées. Ces personnes ont besoin d'un véritable accompagnement dans leurs démarches. Or les coupes budgétaires, le manque d'effectifs et les politiques successives en matière d'octroi de titres de séjours viennent empêcher un accueil digne des publics concernés.

Par ailleurs, les délais d'attente pour les prises de rendez-vous sont également des sources majeures de problèmes et parfois même d'irrégularité des personnes concernées.